



Réveillez vos sorties avec

#CULTURE *Mag*

Cahier central
détachable

L'HAÿ

Le Mag

#297

Octobre 2023



p.12 **Nouveau groupe scolaire**

La rénovation des quartiers se poursuit

p.15 **Taxe foncière**

Toujours 0 % d'augmentation du taux communal

SOMMAIRE



p. **18**

**La rénovation
des quartiers se poursuit**



p. **9**

ACTUS ÉLECTIONS

Les candidats en pleine campagne



p. **10**

ACTUS SENIORS

La Ville, au plus proche de nos aînés



p. **12**

ACTUS NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Du neuf pour la rentrée scolaire



p. **15**

ACTUS TAXE FONCIÈRE

Toujours 0 % d'augmentation du taux communal



p. **29**

DYNAMIQUES BIBLIOTHÈQUE

La science mouille le maillot !



INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER

Suivez-nous



lhaylesroses.fr

Édito



Quand la République agit pour le bien commun

**Chères L'Hayssiennes,
Chers L'Hayssiens,**

Agir pour le bien commun a toujours été et continue

de représenter le fil conducteur de notre engagement au quotidien pour notre commune de L'Hay-les-Roses. Cet engagement, porté par l'équipe municipale et aidé par l'ensemble des agents communaux, se veut à la fois pragmatique, concret et dans la proximité.

C'est dans cette démarche que nous avons pensé le nouveau quartier Paul Hochart, en entrée de ville, le long de l'ancienne Nationale 7. Quartier qui commence à prendre forme avec le nouveau groupe scolaire Geneviève De Gaulle-Anthonioz que nous avons inauguré en présence nombreuse de la communauté éducative, de parents, d'enfants et de riverains. Complété du nouveau gymnase David Douillet, le quartier verra s'ouvrir prochainement une résidence de services pour seniors, une grande salle polyvalente de quartier et des logements variés en cours de réalisation.

C'est avec cette même volonté d'agir pour le bien commun que nous venons d'ouvrir à la Vallée-aux-Renards une nouvelle structure municipale appelée « L'Appart' » qui a pris ses quartiers au 24 rue Estienne d'Orves. Nouveau lieu de rencontre, d'échange et de convivialité, « L'Appart' » accueille des

permanences régulières des services jeunesse, famille, emploi, logement et d'accès aux droits. Nous voulons en effet vous offrir des services de proximité pour vous faciliter toujours davantage la vie. En plus des permanences, nous avons tenu à rendre cette nouvelle structure conviviale en vous proposant de nombreux ateliers et animations gratuits et pour tous les publics. Je suis heureux de voir l'engouement des habitants à l'occasion de la crémaillère de « L'Appart' ».

Au-delà de cette nouvelle structure municipale, et en concertation avec les riverains, nous voulons offrir un meilleur cadre de vie aux habitants de la Vallée-aux-Renards avec un projet ambitieux et réaliste en cassant le principe des barres pour créer des îlots. En partenariat avec le bailleur Valophis, l'objectif est de rendre le quartier plus ouvert sur la ville, plus vert et plus agréable à vivre.

C'est en agissant au plus près de vos besoins et ceux de notre ville que nous pouvons ensemble ajouter de la République dans nos quartiers.

C'est aussi en agissant avec détermination et passion que L'Hay-les-Roses continue d'avancer. —

VINCENT JEANBRUN

Maire de L'Hay-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France

Directeur de la publication :
Vincent Jeanbrun.

Directrice de la communication :
Sonia Lounes.

Rédactrice en chef : Sophie Hoffelt.
Rédaction : Fabien Grimaud,
Sixtine Evert.

Maquettistes : Denise Mouhous,
Franck Bon.

Crédits photographiques :
Mahery Randrianarisoa,
Daniel Benard, AdobeStock.

Impression : RAS.

Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses.
Création graphique :
Cithéa communication.

Régie publicitaire : Micro 5,
Thierry Cohen, 06 25 23 65 66.

Service communication : Hôtel de Ville,
41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-
Roses. Tél : 01 46 15 33 33.

Courriel : info.com@ville-lhay94.fr

Dépôt légal : octobre 2023.
Tirage : 14 000 exemplaires.

L'impression du magazine est financée
par la publicité et ne coûte rien aux
contribuables l'hayssiens.



De retour sur le chemin de l'école

Lundi 4 septembre, les écoliers l'haÿssiens ont repris le chemin de l'école. Après

deux mois d'été, c'était le moment tant attendu pour eux de retrouver leurs camarades de classe. À la suite d'une visite au groupe scolaire du Jardin Parisien, le Maire, Vincent Jeanbrun, accompagné d'Anne-Laurence Delaule, Maire-adjointe déléguée à l'éducation, aux affaires scolaires et à la réussite éducative, et de Christophe Skaf, Conseiller municipal délégué au renouvellement urbain, ont rencontré les élèves de l'école

élémentaire de Lallier A. L'occasion d'échanger sur l'engagement citoyen de nos enfants à quelques jours des élections du Conseil municipal des enfants prévues en octobre. Après avoir partagé un déjeuner convivial à la cantine avec les élèves, le Maire a échangé avec les enseignants et le personnel de l'école. —



Cap sur l'emploi !

Ouvert en présence du Maire-adjoint délégué à l'économie et à l'emploi, Daniel Pigeon-Angelini, du Préfet délégué pour l'égalité des chances, Mathias Ott, et de Nathalie Lenglin, Directrice de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, le Forum de l'Emploi s'est tenu mardi 26 septembre au Moulin de la Bièvre. Les 70 exposants présents ont pu orienter et conseiller les L'Haÿssiens en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle. Des conférences se sont également tenues tout au long de la journée. À l'entrée du Moulin de la Bièvre, le « Job Truck » du Comité de Bassin d'Emploi Sud 94 a accueilli les visiteurs pour présenter ses actions d'accompagnement, notamment aux demandeurs d'emploi plus âgés. —

Merci aux bénévoles !

Événement de la rentrée, la Fête des sports, de la culture et des loisirs a rassemblé plus de 4 500 visiteurs le 10 septembre dernier. Au programme : des démonstrations sur scène, des initiations, une ambiance musicale, des food-trucks pour se restaurer, des jeux gratuits pour les enfants et de nombreuses animations. Un grand merci aux bénévoles des 60 associations qui ont fait vivre cette journée conviviale aux côtés de plusieurs services municipaux et intercommunaux avec, comme nouveauté cette année, un stand de la Police municipale et du cinéma La Tournelle. Tout était réuni pour passer une belle journée afin de démarrer la rentrée du bon pied. —



L'Haÿ célèbre son patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre, la Ville a proposé aux L'Haÿssiens de découvrir une exposition dédiée au cimetière communal à l'occasion de son 200^e anniversaire et un jeu de piste du centre-ville au cimetière. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir le cimetière de L'Haÿ, son histoire et les nombreuses personnalités qui y reposent grâce à l'exposition et aux explications de Sophie Hasquenoph, Conseillère municipale déléguée au patrimoine historique. La RATP a également organisé une visite de notre future gare afin de permettre au public de prendre connaissance des espaces presque achevés qui seront livrés en 2024. —



Visite de la future gare de métro



Présentation de l'exposition par Sophie Hasquenoph



Jeu de piste en ville avec les L'Haÿssiens

Protégeons la planète

Pour la deuxième année consécutive, la L'Haÿssienne Catherine Torres a organisé, sous l'égide du CAL-Plongée, une journée de ramassage des déchets à l'occasion du World cleanup day, le 17 septembre.

Ainsi, une dizaine de citoyens engagés ont ramassé 5,6 kilos de plastique et plus de 4 200 mégots de cigarettes à travers la ville. Cette initiative, soutenue par la Municipalité, rappelle le rôle de chacun dans le maintien de la protection de notre environnement. —



É v é n e m e n t

EMPLOI

Les rendez-vous pour l'emploi et l'évolution professionnelle d'Orly Paris® auront lieu le 12 octobre, de 10h à 17h, à l'aérogare Orly 4 (3^e étage). Renseignements sur orlyparis.com

A v a r a

CAFÉ DES PARENTS

Vendredi 6 octobre, un café avec une sage-femme sera proposé de 18h à 20h pour aborder la sexualité des adolescents. Au 2 allée du colonel Rivière à Fresnes. Tél : 01 43 50 93 09.

P e r m a n e n c e

ÉNERGIE

La Ville organise une permanence info énergie et rénovation énergétique le jeudi 26 octobre, de 9h30 à 12h30. Sur rendez-vous au 01 46 15 33 12 ou rdv-permanencesenergie@ville-lhay94.fr

VIDE-GRENIERS

Les Conseils de quartier organisent deux vide-greniers, de 9h à 18h : dimanche 8 octobre aura lieu celui du Conseil de quartier du Petit Robinson dans les rues Castelnau, Mangin et Guynemer. Samedi 14 octobre, se tiendra celui des Conseils de quartier du Jardin Parisien et du Centre sur l'esplanade de la Halle de marché et le parking situé en face. —

Inscriptions aux Guichets uniques jusqu'au 2 octobre pour le vide-greniers du Petit Robinson et jusqu'au 7 octobre pour le Jardin Parisien et le Centre. Tarif : 5 € l'emplacement de 2 mètres.

ATELIER CHOCOLAT

Le samedi 28 octobre, le CCAS organise une sortie pour les familles chez l'artisan chocolatier « Atelier C » à Paris. Au programme : confection de sucettes géantes au chocolat pour les enfants et d'orangettes pour les parents dégustation de différents chocolats, démonstrations de tablage, mini-conférence sur les origines de ce produit. —

Pré-inscriptions jusqu'au 13 octobre au 01 49 86 96 38 ou par mail : sasf@ville-lhay94.fr. La sortie est destinée aux parents

et aux enfants (1 parent, 1 enfant à partir de 5 ans). Tarif : 20 € par personne.

COUP DE POUCE ÉNERGIE

Depuis le début de l'année 2023, la facture énergétique des ménages a augmenté en moyenne de 30 %. Dans ce contexte, la Région Île-de-France et l'Union européenne ont lancé Coup de pouce énergie, une aide ponctuelle de 250 euros pour aider les foyers franciliens les plus vulnérables à faire face à cette augmentation.

Pour vérifier votre éligibilité et demander l'aide, rendez-vous sur iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie. —

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Dans les écoles, collèges et lycées, des élections sont organisées chaque année pour élire des représentants de parents d'élèves. Pour l'année scolaire 2023/2024, elles sont fixées le vendredi 13 ou le samedi 14 octobre. Le vote se fait par correspondance : les parents remettent une enveloppe contenant leur bulletin à leurs enfants. Ils peuvent aussi l'envoyer par courrier. Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration d'un établissement du second degré sont membres à part entière de ces instances participatives. N'oubliez pas de participer ! —

Octobre rose à la piscine

DIMANCHE 22 OCTOBRE AURA LIEU À LA PISCINE DE L'HAY-LES-ROSES, DE 9H À 13H, OCTOBRE ROSE, UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN.



Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi, il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. Il est nécessaire d'adopter les bons réflexes comme le dépistage, qui peut sauver des vies.

La Ville, en partenariat avec le Territoire intercommunal Grand-Orly Seine Bièvre, des partenaires et des associations, va proposer une manifestation à la piscine. Au cours de cette matinée, des séances d'aquagym seront animées par Aquanova. Le CAL Plongée proposera des baptêmes de plongée. Les associations Europa Donna France et la Ligue contre le cancer auront chacune un stand pour informer les L'Hayssiens. L'école Ostéobio fera découvrir au public l'ostéopathie. De son côté, Cécile Trécourt animera des ateliers de découverte de la sophrologie. Du 16 au 22 septembre, une tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner. Le tirage au sort aura lieu le dimanche. L'intégralité des dons sera reversée à la Ligue contre le cancer. —

Piscine intercommunale, 21 rue du Hameau - Tél : 01 49 73 38 80.



JEUNESSE



Un nouveau soutien aux projets de la jeunesse

AVEC LE DISPOSITIF « INITIATIVE JEUNE », LA VILLE PROPOSE D'ACCOMPAGNER ET DE SOUTENIR FINANCIÈREMENT DES PROJETS DE JEUNES L'HAYSSIENS.

Depuis plusieurs années, le Point Information Jeunesse soutient des projets pertinents et emblématiques de jeunes âgés de 16 à 25 ans. Nouveauté cette année, le dispositif « Initiative jeune » a été repensé pour un meilleur accompagnement des projets. « Il permet aux jeunes de construire et de réaliser un projet en tenant compte de tous les aspects et étapes qui y sont liés (techniques, financiers, humains, logistiques...) tout en valorisant leur engagement », explique Dominique Servanton, Conseiller municipal délégué à la jeunesse.

L'appel à projets, qui a démarré le 25 septembre et qui s'étend jusqu'au 11 octobre, concerne les thématiques suivantes : citoyenneté, solidarité, laïcité, santé, numérique, culture, mobilité, handicap, sport (hors pratiques régulières), développement durable. Une attention particulière sera portée aux projets tournés vers la prévention. Le montant de l'aide variera en fonction de chaque projet.

Une commission se réunira dans le mois suivant la clôture des inscriptions afin d'examiner les dossiers. « La commission prendra en compte différents critères : durée, budget, qualité, moyens techniques, moyens humains, la nature des actions de restitution menées sur le territoire, durabilité, l'investissement et l'implication des jeunes dans l'élaboration des projets, modalités de réponse à un ou des besoins locaux... », poursuit l'élu.

Un « grand oral » sera également réalisé par les jeunes pour exposer leur projet devant un jury composé d'élus, de la responsable du service jeunesse, d'un membre du Point Information Jeunesse ainsi que d'un partenaire qui encadre des jeunes sur le territoire (la Mission locale ou l'Ifac). Pour un réel suivi et accompagnement des projets, un premier versement à hauteur de 80 % du montant de la subvention octroyée sera effectué dès l'attribution par la commission. Un point d'étape permettra ensuite de faire un retour sur la mise en œuvre du projet. —

Inscription et informations sur : initiative-jeune.lhaylesroses.fr

Deviens baby-sitter !

Le Service Municipal de la Jeunesse propose des formations de baby-sitting. Neuf jeunes ont déjà été formés en juillet. Une nouvelle session de formation aura lieu du 25 au 28 octobre. Elle comprend des modules de connaissances de l'enfant, une formation premiers secours et une journée d'observation en accueil de loisirs. Les jeunes seront également accompagnés dans leurs candidatures aux offres d'emploi.

Tarif 10 €. Inscriptions et informations au Service Municipal de la Jeunesse, 34 bis rue des Tournelles. 01 49 08 02 30, service.jeunesse@ville-lhay94.fr

ÉLECTIONS

Les candidats en pleine campagne

EN SEPTEMBRE, LA COORDINATION DES CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES EST ALLÉE À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES EN VUE DU RENOUVELLEMENT DES DEUX INSTANCES. CE MOIS-CI, LES ÉLÈVES INTÉRESSÉS FONT CAMPAGNE EN VUE DES ÉLECTIONS.

La coordination des Conseils municipaux des enfants et des jeunes, soutenue par l'équipe du service Jeunesse, a présenté le dispositif dans les différents établissements scolaires de la ville et remis aux élèves un dossier de candidature pour être élu au Conseil municipal des enfants (CME) et au Conseil municipal des jeunes (CMJ). Les membres des Conseils municipaux des enfants et des jeunes de L'Hay-les-Roses travaillent tout au long de leur mandat (1 an pour le CME et 2 ans pour le CMJ) à développer des projets et mener des actions concrètes en faveur de notre ville. Ils sont placés sous la délégation de Karen Chaffin, Maire-adjointe en charge des Conseils municipaux des enfants et des jeunes. En septembre, les élèves intéressés ont pu candidater. Puis chaque élève candidat a rédigé une profession de foi, aidé s'il le souhaitait



par les élus du Conseil municipal. Ce mois-ci, c'est le temps de la campagne et des élections qui se dérouleront les 9 et 10 octobre pour le CME et les 12 et 13 octobre pour le CMJ.

Un nouveau mode d'élection pour le CME

À la suite d'une concertation avec les directeurs d'école et les équipes pédagogiques, tous les élèves de CM1 et CM2 votent désormais par niveau scolaire et non plus par classe, soit 36 sièges pour le CME cette année. Pour le CMJ, le mode d'élection ne change pas. Il prévoit 12 sièges par collège (Chevreul et Ronsard) répartis équitablement par niveau (6^e, 5^e et 4^e). Les élèves doivent se rendre, au bureau de vote de leur école ou de leur collège avec leur carte d'électeur. Chaque bureau de vote est tenu par les élus du Conseil municipal.



Des projets en perspective

« Après les élections, un séminaire de prise de fonction aura lieu, les 14 et 15 octobre à Bois-le-Roi pour les élus du Conseil municipal des jeunes et le 18 octobre au Moulin de la Bièvre pour les élus du Conseil municipal des enfants, explique Karen Chaffin, Maire-adjointe en charge du CME et du CMJ. Le but du séminaire est de permettre aux élus de se rencontrer, d'apprendre à travailler ensemble et de réfléchir aux différents projets qu'ils souhaitent développer. La cérémonie de prise de fonction aura lieu pour chaque conseil dans les établissements scolaires avec une remise des écharpes tricolores par le Maire, Vincent Jeanbrun ». Enfin, une séance plénière d'installation du CME et du CMJ permettra de présenter aux élus du Conseil municipal les différents projets retenus et les axes de travail de leur mandat. —

SENIORS

La Ville, au plus proche de nos aînés

LA VILLE MÈNE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DES SENIORS L'HAÏSSIENS. L'OBJECTIF EST DE RÉPONDRE À LEURS ATTENTES ET D'AIDER LES PLUS FRAGILES D'ENTRE EUX.



Atelier de musicothérapie

Les seniors représentent 20 % de la population l'haïssienne. Il est donc important pour la Ville d'être à leurs côtés. C'est la raison pour laquelle elle a rejoint le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés porté par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Dans le même temps, elle s'est lancée dans la démarche pour l'obtention du label. Celui-ci vise à valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner pas à pas les acteurs locaux dans la mise en place d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales comme, par exemple, la lutte contre la fracture numérique des seniors.

La Ville à l'écoute

Ainsi, les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont pleinement mobilisées pour le bien-être des seniors. De nombreux services sont à leur disposition pour les soutenir (téléassistance,

portage de repas pour les 65 ans et plus...). Quant au service Animation seniors et familles, il leur propose des activités tout au long de l'année ainsi que des actions de prévention. Le Club municipal loisirs seniors est ouvert tous les jours de la semaine, à partir de 14h. Depuis le mois de septembre, les activités ont repris. Elles sont détaillées dans le programme d'activités du service Animations seniors et familles disponible en Mairie, sur le site Internet de la Ville ou au Club municipal loisirs seniors.

Semaine Bleue

Ce mois-ci, nos aînés vont pouvoir participer à la Semaine bleue qui aura lieu du lundi 2 au vendredi 6 octobre. Au programme : du sport avec une initiation à la méthode pilates et un cours de zumba, un théâtre-forum interactif autour du sport et de la santé proposé par la Bibliothèque et l'association L'Haïcité,

un loto avec de nombreux lots à gagner, une action de prévention sur la sécurité routière avec la Police municipale et la projection du film « Sexygénéaires » avec Thierry Lhermitte et Patrick Timsit, au cinéma La Tournelle. —

Rejoignez le Club seniors

Les adhésions 2024 commenceront en décembre et se poursuivront tout au long du mois de janvier. Elles sont en augmentation constante, ce qui témoigne de l'engouement pour les activités proposées. Les seniors peuvent s'inscrire au Club municipal loisirs seniors situé au 21 rue Gabriel Péri, du lundi au vendredi, de 9h à 12h (8 € par an pour les L'Haïssiens). Tél. : 01 49 86 96 38



Séance de sophrologie dans le cadre de la Semaine Bleue 2022



Question à

Katherine Gavril,

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX SENIORS ET AU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Pouvez-vous nous présenter quelques actions portées par le Service animation seniors et familles ?

Nous avons à cœur d'être au plus proches de nos aînés et d'aider les plus fragiles d'entre eux. Les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) veillent à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Durant l'été, elles recensent les personnes fragiles qui le souhaitent, ce qui leur permet de les appeler en période de canicule pour prendre de leurs nouvelles. Elles peuvent se déplacer à domicile lorsque la personne ne répond pas. Pour les personnes valides, nous leur proposons de venir au Club seniors profiter de la salle climatisée et de l'ombre des arbres du jardin. Si les seniors ont un problème pour remplir leurs dossiers d'aides, les équipes du CCAS peuvent également se rendre à domicile.

Le Service animation seniors et familles propose des activités tout au long de l'année comme les ateliers numériques qui rencontrent un vif succès. Les seniors peuvent ainsi apprendre à utiliser le portable pour communiquer avec leurs amis et famille, s'informer et s'instruire. C'est très important de lutter

contre la fracture numérique. Nous avons également augmenté le nombre d'ateliers de prévention, notamment avec la Police municipale et nous avons de très bons retours.

En plus des animations, nous proposons une sortie chaque mois. La Fête des seniors est le plus grand événement de l'année. Elle est ouverte aux seniors à partir de 65 ans. Quant à la Semaine bleue, qui leur est dédiée, et a lieu ce mois-ci, nous proposons un programme riche et varié.

Enfin, chaque année, la Ville propose un colis de Noël aux seniors à revenus modestes. Pour en bénéficier, il faut être L'Hayssien(ne), âgé(e) de 65 ans et plus et être non-imposable. Si vous remplissez ces trois conditions, nous vous invitons à venir vous inscrire du 16 octobre au 17 novembre aux Guichets uniques de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (fermé le jeudi après-midi) ou dans un relais-mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une pièce d'identité et de l'avis de non-imposition de 2023 (ligne 14). Malgré la flambée des prix de l'alimentaire, nous allons proposer un colis digne de ce nom : on ne lâche rien !

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Du neuf pour la rentrée scolaire



Inauguration du nouveau groupe scolaire le 2 septembre

LE 2 SEPTEMBRE A EU LIEU L'INAUGURATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ. LES PARTENAIRES ET LES PARENTS ONT PU DÉCOUVRIR ET VISITER CE NOUVEL ÉQUIPEMENT FLAMBANT NEUF.



Intérieur d'une classe avec le tableau numérique interactif

D'une surface de 4 800 m², le nouveau groupe scolaire est composé de 25 classes (10 maternelles et 15 élémentaires) et d'un espace dédié aux accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. « Cette école moderne est dotée d'un mobilier modulable dernière génération, explique Anne-Laurence Delaule, Maire-adjointe déléguée à l'éducation. Toutes les classes élémentaires sont équipées d'un tableau numérique interactif qui assure un bon environnement de travail aussi bien pour les élèves que pour les enseignants.

Tous les élèves disposent d'une cour arborée ». À côté de ce groupe scolaire, le gymnase David Douillet de plus de 1 000 m² (comprenant une salle omnisports et un dojo) a ouvert également. Ces deux réalisations font partie du projet global d'aménagement de l'entrée de ville Paul Hochart où, à terme, les L'Hayssiens disposeront de services et commerces de proximité, d'une résidence seniors, d'une salle polyvalente, d'un square public, de nouveaux logements, d'une place publique à vivre... —

Leur avis sur le nouveau groupe scolaire



MAEVA MAURIN,
Professeure des écoles

J'enseignais auparavant en CE1 à Lallier. Cette année, j'ai une classe de 11 élèves de CP/CE1. Les conditions

de travail sont excellentes. Les locaux sont propres, neufs, ils sentent bons ! J'apprécie particulièrement le tableau numérique interactif. Il me permet de faire évoluer ma pratique pour l'apprentissage de la lecture. C'est moderne et enrichissant.

Par ailleurs, j'apprécie la bibliothèque de l'école qui a été dotée de livres par la Bibliothèque municipale.



MELISSA DJEBLI,
Directrice de l'accueil de loisirs de la maternelle et de l'élémentaire

J'étais auparavant directrice de l'accueil de loisirs de l'école maternelle de Lallier. Dans ce nouvel es-

pace flambant neuf, les animateurs disposent de 11 salles qui ont chacune un thème (salle scientifique, sensorielle, de jeux d'imitation, d'arts plastiques, salle des visionnaires dédiée au Conseil des enfants...). Nous bénéficions de notre propre dortoir, d'une grande salle de motricité que nous partageons avec l'école maternelle. Tout est réuni pour le bien-être des enfants sur le temps du matin, du midi, du soir, durant le mercredi et les vacances scolaires.



HOUDA CHERGUI,
Maman de 4 enfants

Mes 4 enfants sont scolarisés dans ce nouveau groupe scolaire : mes jumeaux Ismaël et Mohamed qui ont 6 ans, Hidaya qui a 8 ans et Saliha qui a 10

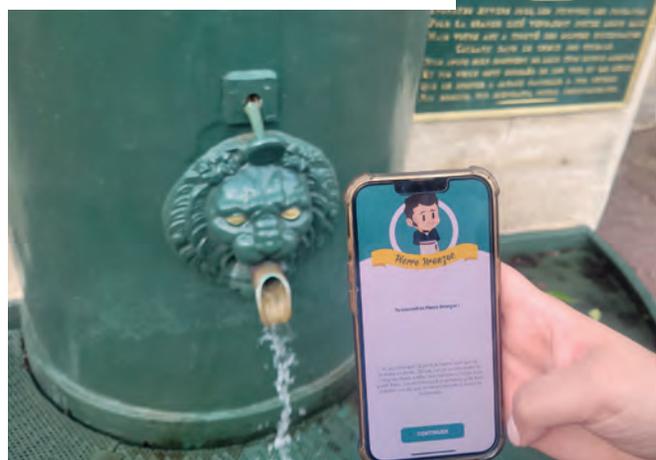
ans. Mes enfants étaient scolarisés à Lallier. Cette nouvelle école me rapproche de mon domicile. En tant que parent d'élèves, je trouve cette nouvelle école très moderne. Je trouve original le fait que la cour d'école des élémentaires se trouve en hauteur. Les classes ne sont pas surchargées et les enfants bénéficient du tableau numérique interactif pour leur apprentissage. Les couloirs sont larges, la bibliothèque est bien fournie. Il y a une salle dédiée à l'enseignement en arts plastiques. Le plus : les enseignants viennent de Lallier et ils connaissent déjà nos enfants.

HISTOIRE

L'Haÿ-les-Roses rejoint Paris Région Aventures !

EXPLOREZ L'HISTOIRE DE LA VILLE GRÂCE À UN CAPTIVANT JEU DE PISTE NUMÉRIQUE !

Connaissez-vous vraiment L'Haÿ-les-Roses, son histoire, ses personnages historiques et ses anecdotes ? Vous pouvez dès à présent découvrir ou redécouvrir la ville grâce à un jeu de piste numérique disponible sur l'application Paris Région Aventures. Cette application gratuite pour smartphone, conçue par Visit Paris Région et développée par Quelle Histoire et Wemap, a pour objectif de faire découvrir la région sous un angle ludique en proposant de nombreuses aventures. Cette année, L'Haÿ-les-Roses a été sélectionnée pour rejoindre les cinquante parcours déjà disponibles. Chacune de ces aventures est divisée en plusieurs missions comportant des énigmes à résoudre pour progresser vers le prochain point d'étape. Ainsi, les visiteurs peuvent se promener tout en découvrant de manière amusante de nombreux sites historiques, culturels et naturels. L'aventure « L'Haÿ-les-Roses » est désormais disponible via l'application, téléchargeable sur



Android et IOS. Cette expérience immersive d'environ quatre-vingt-dix minutes vous permettra de plonger dans l'histoire de la ville, de découvrir ses points d'intérêts et ses anecdotes. Pour rejoindre cette aventure passionnante, lancez l'application, rendez-vous au premier point du parcours, résolvez les énigmes et découvrez les trésors cachés de notre ville ! — Plus d'information sur lhaylesroses.fr

JUMELAGE

Guten Tag* Bad Hersfeld !



Cet été, trois jeunes L'Haÿssiennes, Margaux, Charlotte et Constance, accompagnées de Karen Chaffin, Maire-adjointe déléguée au Jumelage, ont eu l'opportunité de voyager en Allemagne dans le cadre du jumelage entre L'Haÿ-les-Roses et la ville de Bad Hersfeld. Pendant leur séjour, elles ont effectué des stages dans des écoles. Ces stages ainsi que les échanges chaleureux avec leurs familles d'accueil ont contribué à améliorer leurs connaissances en allemand. L'un des moments forts de leur voyage a été la rencontre avec Madame la Maire de Bad Hersfeld, lors d'un dîner convivial. L'ensemble du voyage a constitué une formidable expérience pour les trois jeunes filles qui ont déjà manifesté le désir de retourner à Bad Hersfeld. —

*Bonjour

TAXE FONCIÈRE

Toujours 0% d'augmentation du taux communal

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation qui était perçue par les communes, le Gouvernement a décidé que la taxe foncière départementale soit dorénavant transférée aux villes. C'est pour cela que la colonne « Département » a disparu sur l'avis d'imposition de taxe foncière.



Contrairement à de très nombreuses villes, la Municipalité n'a pas augmenté son taux de taxe foncière.

Pourquoi, si L'HaÏ-les-Roses n'a pas augmenté son taux sur la taxe foncière, le montant payé par certains contribuables en 2023 a-t-il été revalorisé ?

1

Hausse des bases

Suite à l'inflation, le Gouvernement a revalorisé à la hausse les bases (valeur locative théorique des logements) de 7,1 % qui impactent le montant final de la taxe foncière.

2

Impact sur les taux syndicaux

Le financement des syndicats intercommunaux était notamment assuré au travers de la taxe d'habitation. Depuis la suppression de cette dernière, le financement des équipements intercommunaux (établissements sportifs des collèges et lycées, cimetière) est reporté sur la taxe foncière.

3

Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La taxe foncière inclut aussi la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)*. Son montant n'est pas voté par la Ville mais par le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12) qui prélève cette taxe.

*Pour compenser l'augmentation de la taxe générale (TGAP), le Territoire intercommunal a voté une augmentation annuelle jusqu'en 2030 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), malgré l'opposition des élus de L'HaÏ-les-Roses.

LA VILLE ŒUVRE AU QUOTIDIEN À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAYSSIENS. FOCUS SUR LES EMBELLISSEMENTS ET LES AMÉNAGEMENTS D'OCTOBRE.

CRÉATION D'UN COLLECTEUR D'EAUX USÉES

À moins d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Département va réaliser la mise en séparatif des réseaux d'assainissement pour rendre possible la baignade dans la Seine. L'objectif de cette mise en conformité est de séparer les eaux usées et les eaux pluviales, par l'intermédiaire de deux réseaux distincts. Dans ce cadre, des travaux ont débuté dans la rue Paul Hochart, depuis l'angle de la rue de Chevilly jusqu'à l'avenue de Stalingrad. Ces travaux auront des impacts forts sur la circulation et le stationnement avec la mise en sens unique de la rue Paul Hochart (sens est vers ouest) un peu avant le carrefour avec la rue Sainte-Colombe. La circulation sera maintenue dans les 2 sens de circulation à l'aide d'un alternat par feux tricolores entre la rue Sainte-Colombe et la rue de Lallier. —



UN NOUVEAU JARDIN DU SOUVENIR

Afin d'honorer dignement la mémoire des défunts, la Ville a réaménagé le Jardin du Souvenir à l'occasion de travaux menés dans le cimetière communal. Ainsi, les L'Haÿssiens disposent de cavurnes permettant le dépôt de fleurs et d'une nouvelle fontaine de dispersion des cendres. —

à venir

UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR AU SQUARE BAUDIN

Dès ce mois d'octobre, le square Baudin, situé au croisement entre la rue de Chevilly et les rues des Cyclamens et des Acacias, sera réaménagé. La Ville souhaite rénover cet espace végétalisé sous forme de promenades courbes, accompagnées par des bancs et une aire de jeux. L'ensemble des arbres existants étant préservé, de nouvelles plantations herbacées et arbustives viendront compléter la palette végétale. —





ÉCHOS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR NOS ENFANTS

100 millions d'euros, c'est le budget pluri-annuel consacré par le Département pour réaliser des travaux énergétiques sur l'ensemble des établissements val-de-marnais qui en ont grandement besoin. À cela, s'ajoutent 26 millions d'euros alloués aux réparations importantes prévues en 2023. Et nos collègues Pierre de Ronsard et Eugène Chevreul ne sont pas en reste. Ainsi, des rénovations de plus de 730 000 euros ont été effectuées dans le premier et de plus de 160 000 dans le second. C'est donc près de 1 million d'euros de travaux qui ont été menés cette année pour accueillir dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles nos collégiens. Cet investissement important pour nos enfants est renforcé avec la remise d'ordinateurs portables à tous nos élèves de 6^e qui peuvent ainsi l'utiliser tout au long de leur scolarité jusqu'en 3^e.

Par ailleurs, l'État ayant décidé unilatéralement de ne plus prendre en charge la gestion de l'application permettant aux parents et élèves de suivre le travail à faire, l'emploi du temps, les absences et retards, les notes... le Département a décidé de reprendre à sa charge ce type de communication numérique pour maintenir ce lien numérique entre les parents-élèves avec l'établissement et de créer un véritable espace numérique de travail. Avec le Département, nous continuerons à agir et œuvrer dans l'intérêt de nos enfants. —

MÉLANIE NOWAK

Maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses
Conseillère départementale déléguée
au développement du tourisme,
à l'enseignement supérieur et à la recherche
melanie.nowak@valdemarne.fr



ÉCHOS DU TERRITOIRE T12



BILAN INTERCOMMUNAL DES ÉMEUTES : 2M€ DE DÉGÂTS !

Les terribles violences urbaines survenues fin juin-début juillet dans notre commune de L'Haÿ-les-Roses et dans les villes voisines ont occasionné de lourdes répercussions budgétaires au sein du territoire intercommunal T12 Grand-Orly Seine Bièvre, lequel compte 24 communes. En effet, le montant des dégâts recensés par les services du territoire intercommunal se chiffre à plus de 2 millions d'euros hors taxe. Ainsi, la réfection de voirie, le remplacement de l'éclairage public et du mobilier urbain représentent à eux seuls près de 1,6 million d'euros hors taxe. Pour L'Haÿ-les-Roses, les dégradations de voiries représentent plus de 171 000 euros TTC. À cela s'ajoutent des caméras de vidéo-protection hors d'usage, 2707 bacs de déchets et 11 points de collecte d'apport volontaire incendiés. Par ailleurs, plusieurs structures relevant de la gestion intercommunale du T12, dont le théâtre de Cachan et le stade nautique de Villejuif, ont été attaqués, tout comme la Médiathèque à Athis-Mons qui a été pillée et vandalisée. Enfin, sont également pris en compte les dépenses de fonctionnement non prévues pour renforcer les dispositifs de gardiennage et les nombreuses heures d'astreinte pour permettre aux habitants de notre territoire de continuer à vivre dans les conditions les moins dégradées possibles. Aujourd'hui encore, nos communes du Territoire intercommunal gardent les stigmates de ces dures nuits d'émeutes. —

CLÉMENT DECROUY

Maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses
Vice-Président du Grand-Orly Seine Bièvre
gosb@ville-lhay94.fr
01 46 15 33 33



ÉCHOS DE LA RÉGION

« LABAZ », UNE APPLICATION DÉDIÉE À LA JEUNESSE

La Région Île-de-France vient de lancer « LABAZ », sa toute nouvelle application mobile destinée exclusivement aux jeunes Franciliens âgés de 15 à 25 ans. Gratuite, l'application LABAZ est entièrement personnalisable et présente de façon simple et fluide l'ensemble des bons plans, aides et dispositifs de la Région à destination de la jeunesse. Un coup de pouce financier pour vous inscrire à une activité sportive ou culturelle ? Une aide pour l'inscription au permis de conduire ? Des réductions dans vos enseignes préférées ou encore des jeux concours pour remporter des places pour un match ou un festival de musique ? Tout est dans LABAZ ! L'application recense en effet toutes les aides possibles mises en œuvre par la Région Île-de-France à destination des 15-25 ans. À titre d'exemple, vous retrouverez dans l'application toutes les modalités pratiques pour bénéficier de l'aide régionale de 400 euros à l'occasion de l'achat d'un vélo. À l'heure où les augmentations des prix impactent le budget des familles, si vous avez entre 15 et 17 ans, vous pouvez bénéficier par la Région de 100 euros offerts pour vous aider financièrement à l'occasion d'une inscription dans un club de sport ou à des cours de musique.

Par ailleurs, cette nouvelle application vous proposera toutes sortes de bons plans sportifs et culturels. En effet, régulièrement, vous pouvez participer à des jeux concours pour tenter de gagner des places de spectacles, festivals musicaux, événements sportifs... Alors, qui peut s'inscrire sur l'application LABAZ ? Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Néanmoins, seuls les jeunes Franciliens de 15 à 25 ans pourront s'inscrire pour profiter de tous les avantages. —

En savoir plus : www.iledefrance.fr



VILLE DE
HAY
LES ROSES

L'Appart'
de la Vallée

**Votre lieu d'échanges
et d'infos**

- Ateliers et animations
- Informations
- Réseau de bénévoles
- Échanges

24 rue d'Estienne d'Orves

La rénovation des quartiers se poursuit

ALORS QUE LE QUARTIER DE LA VALLÉE-AUX-RENARDS SE RÉNOVE, LA VILLE VIENT D'OUVRIR «L'APPART'», UNE NOUVELLE STRUCTURE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ.

En 2020/2021, la Ville a réalisé une analyse des besoins sociaux des L'Hayssiens en matière de santé, emploi, cadre de vie... « Suite à ce diagnostic, un plan d'actions a été élaboré, notamment pour ce qui concerne le quartier de la Vallée-aux-Renards, explique Françoise Sourd, Maire-adjointe déléguée à la politique de la ville. Si le relais mairie est un point d'ancrage des services publics au sein du quartier, celui-ci manque d'animations. Une réflexion a donc été menée pour proposer aux habitants un lieu qui fasse le lien entre la Ville et les habitants, mais aussi entre les habitants eux-mêmes ». La Ville s'est ainsi rapprochée du bailleur social Valophis qui a mis à disposition un appartement au 24 rue d'Estiennes d'Orves. L'Appart', ce nouveau lieu d'échanges et d'informa-

tions porté par le Pôle Affaires sociales et familiales et le service Rénovation urbaine et Politique de la Ville, a été inauguré, en présence du Maire, Vincent Jeanbrun, des élus et des habitants de tous âges. L'appartement, mis à disposition par Valophis, comprend une entrée, une cuisine, un séjour et deux bureaux. « La programmation a été réfléchie avec l'ensemble des services municipaux et les habitants. C'est un lieu convivial qui vise à créer du lien. Nous souhaitons qu'il soit fait par et pour les habitants. Ainsi, dans un premier temps, cette nouvelle structure municipale propose essentiellement des animations dans L'Appart' et dans le quartier. À terme, nous pouvons tout imaginer du lieu actuel jusqu'à la création d'un réseau d'échanges local porté par les habitants pour dégager



Question à ...

Françoise Sourd

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Pouvez-vous nous présenter les actions de la Ville dans ce quartier ?

Le quartier de la Vallée-aux-Renards est considéré comme un quartier de veille active (QVA) par l'État : c'est un dispositif de la Politique de la ville qui rassemble des quartiers socialement défavorisés, mais présentant des difficultés estimées moins importantes que pour les quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Ainsi, le quartier ne bénéficie pas des moyens de l'État, quand les quartiers de Lallier et du Jardin Parisien, déclarés quartiers prio-

ritaires de la politique de la ville, en bénéficient.

Pour autant, dès le premier mandat, notre équipe municipale a fait le choix de penser la ville dans son intégralité pour créer une dynamique globale, tout en rééquilibrant le budget et en se désendettant. Elle a ainsi parié sur des investissements durables. Et cela s'est traduit par du concret !

Depuis 2014, le quartier de la Vallée-aux-Renards bénéficie d'investissements communaux dans des structures adaptées aux besoins. Ainsi, après la rénovation ces dernières années des équi-

pements publics de la Vallée-aux-Renards tels que le relais mairie, l'agence postale communale permettant le retrait d'espèces, la salle d'arts martiaux ou encore la salle d'arts plastiques, les aménagements se poursuivent dans le quartier, en partenariat avec Valophis, afin de continuer à améliorer significativement le cadre de vie des habitants.

Aujourd'hui, nous ouvrons L'Appart', une nouvelle structure municipale de proximité qui vient compléter les actions mises en place par l'Avara, le centre socio-culturel qui intervient à L'Hay-les-Roses.

GRAND FORMAT

Vallée-aux-Renards



Échange avec les enfants du quartier sur l'engagement républicain de la jeunesse

des idées et des projets auxquels la Ville apportera un soutien logistique, notamment avec la mise en réseau des habitants partageant les mêmes aspirations. « Nous avons un retour très positif des habitants, indique Myriam Seddiki, Présidente du comité de quartier de la Vallée-aux-Renards. Ils sont satisfaits de cette nouvelle initiative municipale ».

Un lieu convivial pour créer du lien

L'Appart' propose des animations pour tout public (jeunes, seniors, familles). Ce mois-ci, vous retrouverez un atelier d'écriture et un atelier cuisine sucrée avec le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ), une formation numérique ludique et une initiation au tricot et/ou au crochet pour les adultes, des informations sur le Service Animation Seniors et Familles, un atelier fondant chocolat pour les seniors...

Le mardi 17 octobre, l'association d'insertion professionnelle Actions Emplois Formations (AEF 94) tiendra une permanence ainsi que le Point Information Jeunesse (PIJ). Mardi 31 octobre, un défilé costumé dans les rues du quartier est prévu avec les enfants et leurs parents pour fêter Halloween. La programmation est vouée à évoluer dans le temps en fonction des demandes des habitants. —



RETROUVER LE PROGRAMME COMPLET
PRÉVU JUSQU'À FIN DÉCEMBRE SUR LE SITE
DE LA VILLE EN FLASHANT LE QR CODE



Atelier Cake Pop destiné aux parents et à leurs enfants, pour renforcer ce lien d'attachement

Un quartier rénové

Après la rénovation ces dernières années des équipements publics de la Vallée-aux-Renards, les aménagements se poursuivent dans le quartier, en partenariat avec Valophis, afin de continuer à améliorer significativement le cadre de vie des habitants.

Une ouverture sur la Bièvre

Ce projet d'envergure, mené en concertation avec les habitants du quartier, portera sur la rénovation d'infrastructures de sports et de loisirs, des espaces verts environnants et des logements avec :

- ✓ la requalification de l'ensemble des voiries et la rénovation de l'éclairage public,
- ✓ la requalification du gymnase avec la rénovation des façades et la restructuration des vestiaires, sanitaires et douches,
- ✓ l'augmentation du nombre de places de stationnement pour faciliter les déplacements,
- ✓ la reconstruction de la crèche départementale avec 60 berceaux pour les tout-petits de 0/3 ans,
- ✓ la réhabilitation des logements existants avec un meilleur confort thermique des logements, des parties communes plus agréables, une surélévation avec création d'ascenseurs...
- ✓ la rénovation de l'accueil de loisirs pour les maternelles,



Le relais-mairie et l'agence postale modernisés



Le dojo Stéphane Pignarre, un équipement reconstruit à neuf

- ✓ de nouveaux logements respectant les nouvelles normes environnementales visant à réduire significativement les émissions de carbone et la consommation d'énergie,
- ✓ une isolation thermique des logements existants pour supprimer les transferts de chaleur entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitat,
- ✓ une requalification des espaces verts (installation de bancs, aménagements paysagers, gestion des eaux pluviales, éclairage écologique LED...),
- ✓ une promenade publique végétalisée et à circulation douce, aménagée en agrandissant le jardin central pour créer une coulée verte et traverser le quartier jusqu'à l'esplanade de la Bièvre. —

Écoles et gymnase : un nouveau visage

La Ville investit chaque année dans la modernisation de l'école maternelle et élémentaire ainsi que du gymnase de la Vallée-aux-Renards.

Depuis plusieurs années, la maternelle bénéficie d'une grande rénovation : remise en peinture, remplacement des fenêtres et portes, réfection des sols, réaménagement des espaces, remplacement des luminaires... Un brise-soleil a été posé dans des salles de classes ainsi qu'une ventilation dans les dortoirs. Un système de rafraîchissement en cas de fortes chaleurs a été installé dans la salle de motricité. Le parvis a été reconfiguré. Cette année, c'est la cour qui a été réaménagée sous forme de « cour oasis » afin d'offrir un espace plus naturel et végétalisé aux enfants. Des travaux ont eu lieu également au sein de la cour de l'école élémentaire avec la reprise de l'étanchéité et la pose d'un sol souple. L'année dernière, les locaux ont été aménagés pour équiper d'outils numériques et pédagogiques les classes. Enfin, le gymnase a fait l'objet de nombreux travaux comme la rénovation de la chaufferie avec le passage du fuel au gaz, la peinture des murs et gradins de la grande salle, le remplacement du sol et le remplacement des éclairages en LED.

AUDILYA

OFFRE 100% SANTÉ

Evaluation complète de l'audition
Anamnèse et otoscopie
Traitement des acouphènes
Appareillage à domicile

Bilan auditif gratuit

Professionnels de santé
diplômés d'état

Prise en charge par SS /
MUTUELLE / CMU

4 ans de garantie -
réparation et entretien
inclus

AUDILYA

45 rue Jean Jaurès, 94240 L'Haÿ-Les-Roses
01 77 37 97 08
<https://audilya.fr>



BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@orange.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr

OmniCa

Service à la Personne

- Maintien à domicile
- Aide à domicile
- Ménage, repassage
- Transport véhiculé

50%
crédit
d'impôts

01.46.87.06.63
Documentation et devis gratuits



OmniCa Service à la Personne - 142 bis rue de Chevilly 94240 L'Haÿ-les-Roses - www.omnica.fr

C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

Entreprise de nettoyage et
d'entretien Industriel et Particulier
Traitement des nuisibles



SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE

Contactez-nous :

06.99.19.31.40

cdupropri94@orange.fr

www.cdupropri94.fr

S.A.R.L. : au capital de 20,000€ -
SIRET 799 841 234 00039 -
CODE APE 8121Z -
RCS Créteil B 799 841 234 - N° TVA FR8579984

PRO-TECH
FERMETURE®

INSTALLATEUR EXPERT
EN MENUISERIE ET FERMETURE

FENÊTRES, PORTES, PORTAILS, VOILETS,
PORTES DE GARAGE... PERGOLAS & STORES
DEPUIS 16 ANS !

NOTRE SAVOIR-FAIRE

- * Devis gratuit
- * Technicien conseil pour
diagnostiquer vos besoins
- * Poseurs spécialisés
intégrés à la société
- * Intervention avec
soin et propreté
- * PVC, bois, Alu



4 agences en Île de France
122 avenue Henri Barbusse - 94240 L'Haÿ-Les-Roses
Villebon (91) / Paris 15^{ème} (75) / Saint-Rémy-Lès-Chevreuse (78)
01 69 53 19 70 - www.protechfermeture.fr

E-mail : contact@protechfermeture.fr



L'Haÿ musette a 30 ans



Les membres du bureau avec le Maire, de gauche à droite : Claude Tranchant, Roselyne NGuyen-Duong, Roland Bossé, Christiane Ruzé, Annie Grammatico, Monique Choque, Danièle et Michel Blanchard.

L'ASSOCIATION L'HAÏSSIE NNE A FÊTÉ CETTE ANNÉE LES 30 ANS DE SA CRÉATION. ELLE VOUS INVITE À VENIR VOUS DÉTENDRE EN DANSANT DANS UN CLIMAT DE BONNE HUMEUR ET DE CONVIVIALITÉ.

L'Haÿ musette est composée de huit membres de bureau, tous passionnés de danse : Michel Blanchard, président, Roselyne NGuyen-Duong, trésorière, Claude Tranchant, trésorier adjoint, Christiane Ruzé et Danièle Blanchard, secrétaires, Annie Grammatico, Roland Bossé, Monique Choque, adjoints. L'association propose de la danse de salon (rock'n roll, cha cha cha, tango, valse...) et de la danse en ligne (madison, kuduro, cumbia semana...) dans la salle des Fêtes du Moulin de la Bièvre. Cette année, L'Haÿ musette compte 147 adhérents de L'Haÿ-les-Roses et des alentours. Les adhésions se font en début d'année, du 1^{er} au 31 janvier, au prix de 25 € par

personne. Lors des animations, l'entrée est de 7 € pour les adhérents et de 12 € pour les non-adhérents. Lors d'une courte pause, une collation est offerte (pâtisserie, café, thé...).

Revenue sur le devant de la scène grâce notamment à des émissions de télévision comme Danse avec les stars, diffusée sur TF1 depuis bientôt 10 ans, la danse de salon connaît un regain de popularité ces dernières années.

Les danses de salon à la mode

« Le phénomène des danses de salon est de plus en plus à la mode, explique Michel Blanchard, président. Elles sont par essence des danses en couple qui

nécessitent des gestes voluptueux. Elles permettent d'accéder à un sentiment de bien-être ».

De nombreuses activités

Les prochaines dates sont les 1^{er} et le 12 octobre, puis le 16 novembre et le 3 décembre, de 14h30 à 18h30. « Nous faisons appel à un musicien professionnel pour toutes nos animations, poursuit Michel Blanchard. Les danseurs sont sous le charme de la décoration de la salle. À l'avenir, nous prévoyons de recruter un taxi-danseur ». En plus de ces rendez-vous, l'association propose chaque année deux sorties en région parisienne en choisissant de très beaux sites pour les déjeuners dansants.

« Depuis 30 ans, plusieurs présidents se sont succédés : Roland Barraud, Marc Bazin, Raymonde Bernard, puis moi-même. Chaque année, nous passons le réveillon de la Saint-Sylvestre au Moulin de la Bièvre. C'est chaque fois un succès. Pour nos 30 ans, nous avons proposé un déjeuner gastronomique sous le thème des îles, animé par un de nos fidèles musiciens. Nous avons été très touchés par la visite de Monsieur le Maire, Vincent Jeanbrun. Nous vous invitons à venir passer d'agréables moments avec nous. Mon équipe et moi-même seront ravis de vous accueillir ».



Proche de toutes commodités,
en centre-ville
de Bourg La Reine,
la Maison Molière propose,
pour les personnes âgées,
un accueil dans un cadre
sécurisé à l'ambiance
familiale.




 maison
Molière

26 boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 46 63 08 28
administration-moliere@mapad-sante.com



**Vous avez un projet d'entrée
en maison de retraite,
pour vous-même ou un
proche ?**

Toute l'équipe de la Maison
Molière se tient à votre
disposition.



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide à la vie
quotidienne



Compagnie et
vie sociale



Assistance
administrative

01 84 01 15 61

2 Villa du Petit Valet
92160 Antony



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

KARATÉ

Sur la route d'Okinawa



LE 3 JUIN DERNIER, LE CAL KARATÉ A ORGANISÉ «LA ROUTE D'OKINAWA», UNE COMPÉTITION QUI A RÉUNI 70 JEUNES ATHLÈTES VENANT D'ÉQUIPES DE TOUTE LA RÉGION.

Okinawa est une île japonaise, berceau du karaté. Chaque année, le CAL Karaté organise l'événement «La route d'Okinawa», une compétition inter-clubs pour les enfants de 7 à 13 ans. «Dans les compétitions classiques, en cas de défaite, un enfant est directement éliminé. Nous avons donc créé une journée avec différents ateliers (culture, kata, combat) qui permet à l'enfant de participer à une rencontre ludique, sans élimination directe», explique Jean-Claude Blind, entraîneur du club. En plus des combats, les enfants doivent effectuer un parcours du combattant où ils doivent ramper ou passer

des obstacles. «Il y a également un atelier kata. Ce sont des sortes de chorégraphies de techniques de combats, qui permettent d'améliorer, d'affiner sa technique et ensuite des improvisations de techniques». Cette compétition était organisée en marge des 30 ans du club, le 3 juin dernier. «Nous avons fêté les 30 ans d'existence du CAL Karaté, créée en 1991 et affiliée au CAL Fédération. Nous n'avons pas pu fêter cet anniversaire en 2021 à cause de la pandémie», précise l'entraîneur. Chaque saison, le club réunit entre 110 et 120 adhérents ravis de (re)découvrir cet art martial ancestral venu du pays du soleil levant. —

ÉQUITATION

Une grande surprise



Cécile Gaudry a remporté le titre de vice-championne de France d'équitation dans l'épreuve en club de Techniques de Randonnée Équestre de Compétition (TREC), avec son équipe «Les Zazimutrecs» de l'Etrier Chiroquois.

Qu'avez-vous ressenti lors de ce titre ?

C'est une grande surprise pour nous ! Nous allons au championnat pour l'expérience et nous ne nous attendions pas à monter sur le podium !

Pouvez-vous expliquer en quoi consiste l'épreuve de TREC ?

Cette épreuve est constituée de 3 tests. Le Parcours d'Orientation et de Régularité est une course d'orientation à cheval où le but est de trouver des balises et de respecter les vitesses imposées. La Maîtrise des Allures sert à montrer le dressage du cheval et le Parcours en Terrain Varié propose des obstacles à cheval ou, pour certains, à pied.

Depuis combien de temps pratiquez-vous l'équitation ?

J'ai commencé lorsque j'étais enfant. Depuis 2 ans, je monte à l'Etrier Chiroquois, club de Chilly-Mazarin. C'est là que j'ai rencontré mes coéquipières, et c'est avec l'un des chevaux du club, Fireball du Cor, que j'ai remporté ce titre. —

RENOV ELEC

Une nouvelle entreprise aux Blondeaux

À 38 ans, le L'Haÿssien William Mathias a ouvert son local commercial dans le quartier des Blondeaux. Il propose ses services professionnels dans les domaines de l'électricité et de la rénovation. Après avoir travaillé chez Enedis en tant qu'agent d'exploitation, William Mathias a décidé en 2020 de créer son entreprise, Renov Elec. Initialement installé à Bourg-la-Reine, il a voulu se rapprocher de son domicile à L'Haÿ-les-Roses. Il a ainsi acheté un local commercial au 9 rue du Docteur Calmette. « Mon entreprise propose tous types de travaux d'électricité (dépannage, mise en conformité, rénovation des installations, chauffage...), mais aussi de rénovation (peinture, pose de carrelage et de parquet...), explique le gérant. J'emploie six salariés. Je travaille pour



une clientèle large : particuliers, syndicats, promoteurs... Je suis très heureux de ma nouvelle installation à L'Haÿ».

Renov Elec, 9 rue du Docteur Calmettes.
Tél : 06 89 49 11 49. Site : w-renovelec.fr

SAN SEVERO

Le goût de l'Italie

Ancien footballeur du Paris FC, Thomas Siena a repris la pizzeria située au 4 sentier du Clos Hallé, depuis le mois de juin. « À la fin de ma carrière, j'ai rejoint mon oncle dans la région des Pouilles pour apprendre le métier, explique le nouveau propriétaire. San Severo est le nom de la ville où j'ai effectué mes premiers pas. Mon objectif est de proposer une pizza authentique respectant le savoir-faire italien, le tout dans une ambiance conviviale et dans un lieu sans prétention ». L'enseigne propose des pizzas napolitaines, avec une pâte faite maison et aérée. « Ma spécialité, c'est la pose des ingrédients frais après cuisson. Par exemple, pour la regina fresca, les ingrédients sont posés en sortie de four



avec les champignons frais, de la mozzarella bufala et du jambon frais. Idem pour la nonna où je fais du sucré salé. Après la mise au four de la pizza avec la sauce de tomatine faite à base de tomates jaunes, je mets du fromage frais, du scarozza, de la bufala, du jambon San Daniele et de la confiture de figue avec du basilic et de l'huile d'olive bien sûr ».

En plus des pizzas, vous pourrez y découvrir des panzerotti (pizzas frites), et des desserts faits maison comme la panna cotta ou le tiramisu.

San Severo, 4 sentier du Clos Hallé, 06 68 74 05 62. Ouvert du mardi au jeudi de 12h à 14h et de 19h à 21h30 ; le vendredi de 12h à 14h et de 19h à 22h ; le samedi de 19h à 22h. Livraison à domicile.

HALLE DE MARCHÉ ET PETIT ROBINSON

Le plein d'animations



Animation de l'association franco-portugaise



Remise de bons d'achat à la Halle de marché



Remise de bons d'achat au marché du Petit-Robinson

En septembre, les commerçants de nos marchés vous ont réservé des surprises. Un nouveau commerçant, Ferhat Bouchala (voir ci-dessous), a également fait son arrivée à la Halle de marché.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, les commerçants des deux marchés vous ont proposé une animation. À cette occasion, des jeux avec bons d'achat d'une valeur de 5 € étaient à gagner (valables 1 mois), qui sont à utiliser chez l'un de vos

commerçants. Autre événement, dimanche 24 septembre, la Halle de marché étaient revêtue des couleurs rouge et verte du Portugal. En effet, l'association franco-portugaise de L'Haÿ-les-Roses a proposé à la vente des plats (beignets de morue et pasteis de nata) et des produits régionaux (pains de maïs traditionnels). À partir de 10h30, des danses traditionnelles ont eu lieu avec le groupe folklorique de l'association.



Ferhat Bouchala, un nouveau commerçant à la Halle

Commerçant essentiellement sur les marchés, le traiteur Ferhat Bouchala a créé Les Oliviers Grecs depuis 12 ans. Il propose pour l'apéritif une gamme complète de taramas et de tapenades, du caviar, de l'houmous, du tzaziki, des anchois... Sur son étal, les L'Haÿssiens découvriront aussi toutes sortes d'olives et des

fruits secs (noix de cajou, pistaches, figues, pruneaux d'Agen, dattes...).

«Mes clients apprécieront particulièrement les fruits confits glacés au sucre comme la mangue ou l'ananas pour la pâtisserie ou pour être consommés seuls, comme dessert ou sucrerie», indique Ferhat Bouchala.

L'HAÏ L'appli

Votre ville  pratique

Proposer
ses idées

Effectuer
ses démarches

Signaler
un incident

S'informer
...



Nouveau

Téléchargez
la nouvelle application
pour simplifier vos démarches



BIBLIOTHÈQUE

20
**TERRE
DE JEUX**
24

La science mouille le maillot !

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE SUR LE THÈME « SPORT ET SCIENCE », LA BIBLIOTHÈQUE VOUS A PRÉPARÉ UN MARATHON D'ACTIVITÉS DU 2 AU 28 OCTOBRE !



Échauffez-vous, les équipes de la Bibliothèque municipale vous propose un programme ludique et sportif dans le cadre de la Fête de la Science ! Organisée chaque année, la Fête de la science a pour objectif de promouvoir la science auprès du grand public. Pour cette nouvelle édition, c'est le sport qui est mis à l'honneur dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi, la Municipalité vous invite le **18 octobre à 16h** à découvrir le sport adapté, en assistant à une démonstration de kickboxing par deux pratiquants amateurs, dont l'un pratique cet art martial en fauteuil roulant. Celui-ci, partagera son expérience et répondra à vos questions sur le handisport après la démonstration. Afin de sensibiliser les plus jeunes, le champion de France de para-tir à l'arc Didier Roulé, viendra à la rencontre d'élèves du collège Ronsard pour une présentation et une démonstration de tir à l'arc adapté aux non-voyants.

Le sport 2.0

Les avancées scientifiques et technologiques ont apporté une nouvelle dimension au monde du sport. Vous découvrirez les apports des sciences au monde sportif en parcourant

l'exposition conçue par l'Université Paris-Saclay installée du **2 au 28 octobre** dans le hall de la Bibliothèque.

De nombreux ateliers numériques ludiques seront également organisés à la Bibliothèque ainsi qu'aux Escalles de Lallier et de la Vallée-aux-Renards. Ainsi, le **mercredi 4 octobre à 14h30**, les enfants à partir de 6 ans pourront participer à des olympiades sportives sur tablette. Ces derniers pourront également percer les mystères des illusions d'optique en créant et jouant avec un jeu d'optique sur le thème du sport le **jeudi 26 octobre à 14h30**. L'un des moments phares de cette programmation aura lieu le **samedi 7 octobre à 16h** avec le spectacle *Une visite médicale plus que sportive* créé spécialement pour la Ville par l'équipe Les Savants Fous. Préparez-vous à une consultation médicale inhabituelle qui alliera humour et éducation.

Courez-vite, la Fête de la Science se termine le 28 octobre !

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DÉTAILLÉE :
BIBLIOTHEQUE.LHAYLESROSES.FR



NOUVEAU À L'HAY-LES-ROSES

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF
AU PIED DU **M 14***



- . Un véritable **néo-quartier de 3 000 m²** situé dans un lieu de vie en pleine mutation, à moins de 6km de la porte d'Italie
- . Découvrez **une résidence en RE 2020**, à l'écriture moderne et intemporelle
- . Des appartements du **2 au 4 pièces duplex**, avec une double orientation dès le 3 pièces
- . Des extérieurs pour tous les logements : **balcon, terrasse, loggia ou jardin privatif**

ESPACE DE VENTE
Angle boulevard Vaillant
Couturier et rue des Tournelles

placeetlumieres-94.fr

01 80 27 26 60

en co-promotion

**LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

sopic

*Source : Société du Grand Paris express. SCCV - 2935 L'HAY-LES-ROSES - Opération 2935 - L'HAY-LES-ROSES - 920 175 411 00015 RCS NANTERRE. Les Nouveaux Constructeurs - 50 route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt. Sopic Paris - 11, rue Christophe Colomb - 75008 Paris. Document et illustrations non contractuels à caractère publicitaire. OSWALD ORB - 09/2023. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. * Source Grand Paris. (1) Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur.

Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Quelles sont les démarches pour faire sa cérémonie civile de mariage à L'Hay ?

Pour célébrer votre mariage à l'Hôtel de Ville, vous devez, dans un premier temps, retirer un dossier auprès des Guichets uniques. Les conjoints doivent ensuite prendre un rendez-vous pour déposer ce dossier de mariage ensemble, au minimum un mois avant la date souhaitée. Attention, le dépôt du dossier de mariage se fait uniquement sur rendez-vous (hors jeudi et samedi) aux Guichets Uniques au 01 46 15 33 33.

Le jour de la célébration, famille, témoins et invités doivent, comme les futur(e)s époux (ses), être présents 15 minutes avant l'heure prévue afin de permettre la bonne organisation de l'ensemble des cérémonies.

 **Pierre R.** / Blondeaux

J'ai repéré un dépôt sauvage ou une dégradation, comment le signaler ?

Il vous est possible d'effectuer ce type de signalement directement sur le portail citoyen en ligne,

MonLHay.fr. Celui-ci permet la centralisation des demandes et leur contrôle par les services municipaux compétents. La Ville vous invite à créer, si ce n'est pas déjà fait, votre espace personnel sur le site.

Vous pourrez, depuis celui-ci, accéder à un tableau de bord de vos demandes, ainsi qu'à un espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la Ville. Il est également possible de joindre des photos et de préciser l'adresse exacte de vos demandes d'intervention.

 **Medhi B.** / Jardin Parisien

À qui s'adresser pour rendre à son propriétaire un objet trouvé dans la rue ?

Si vous avez trouvé un objet perdu sur la voie publique, vous pouvez le déposer à la police municipale au 12 rue des Jardins. Les objets seront alors déclarés dans un registre spécifique contenant le maximum d'informations (lieu, date, heure).

Lorsque l'identité du propriétaire est connue, la police municipale se charge de le prévenir.

Pour les objets trouvés dans les transports en commun, adressez-vous directement à la compagnie de transport gestionnaire de la ligne.

 **Marie T.** / Centre

#MAQUESTIONAUMAIRE



Échangez avec le Maire et son équipe

Connectez-vous avec le hashtag #Maquestionnaire sur twitter

ou facebook et interrogez Vincent Jeanbrun sur tous les sujets qui comptent pour vous.

Il répondra aux questions que vous lui posez.

 lhaylesroses.fr

 [@LHay_les_Roses](https://twitter.com/LHay_les_Roses)

 [/mairie.lhaylesroses](https://www.facebook.com/mairie.lhaylesroses)

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

Madame Keke : restituez l'appartement social !

Comment ne pas comprendre la sidération des L'Haÿssiens en apprenant que la députée de notre ville, soutenue par l'opposition municipale, continue d'occuper son logement social ? Et ce, alors que ses indemnités dépassent les 7 600 euros mensuels*.

Chaque logement social occupé par une personne qui n'en a plus le besoin, c'est une famille dans la précarité qui attend, espère, et voit son rêve d'un logement décent s'éloigner. Aujourd'hui, la crise du logement est criante : 13 142 familles attendent un logement HLM dans notre circonscription.

Face à la polémique, la députée précise dans la presse : « si ça embête les Français, qu'ils me trouvent un autre logement, moi ça ne me dérange pas ! ». Ayons une pensée pour ces mères de famille élevant seules leurs enfants qui attendent depuis longtemps un logement.

Non, l'exemplarité républicaine n'est pas une option. C'est un devoir qui s'impose pour tous les élus. Être élu, c'est servir et non se servir. En choisissant de garder un logement social, Rachel Keke envoie aux familles dans le besoin qu'elle prétend défendre un bien triste message.

Aussi, nous appelons la députée Rachel Keke à trouver le chemin de l'exemplarité républicaine et à restituer l'appartement social qu'elle occupe. Alors, vous aussi, signez la pétition sur : petition.qomon.org/rachelkeke-logementsocial

* source : *Assemblée nationale*

Plus Belle L'Haÿ
2 rue Aristide Briand
09 72 19 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr
www.plus-belle-lhay.fr

Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

Des projets pensés seuls sont des projets mal pensés

Le 2 septembre, la ville a inauguré la nouvelle école à Paul Hochart. Le maire et l'aménageur, très fiers de leur réalisation, ne se sont pas risqués à donner la parole aux parents et à l'Éducation Nationale. Pour cause : ces derniers n'ont pas été associés au projet.

Résultat : du béton de tous les côtés, un manque criant de modernité et d'espaces adaptés aux enfants, des couloirs blancs salissants, des signalétiques obsolètes et mal orthographiées, une seule salle de motricité pour 10 classes de maternelle, des toilettes exiguës, des jeux de cour insuffisants et inadaptés à l'âge des enfants, une cour en hauteur dangereuse.

Et si nombre de communes s'attachent à végétaliser les cours de récréation, ici, pas un coin de terre, alors que les équipes enseignantes se sont engagées à sensibiliser leurs élèves à l'écologie et ont obtenu le label E3D.

Face aux critiques, le maire a promis de futurs réaménagements, qui engendreront des coûts supplémentaires pour la ville...

À l'heure où la nouvelle école du quartier Lallier se construit, une réelle concertation doit avoir lieu avec les professionnels de l'enseignement et de l'enfance afin d'éviter les mêmes erreurs.

Ce même chantier engendre déjà de nombreux soucis de circulation au quotidien, faute d'avoir consulté les habitants.

Tout comme dans le Centre, le chantier démarré en février ne semble pas près de finir. On y constate déjà les premières malfaçons : pas de trottoirs garantissant la sécurité des piétons, ni de piste cyclable, et les pavés à peine posés sont déjà endommagés.

Après l'échec pourtant retentissant de la halle des saveurs, Béton-Man n'apprend visiblement pas de ses erreurs passées.

S.Moualhi, M.Bardelay, V.Luquet, P.Gohin, L.Malfait, V.Chaudet
lhayencommun@gmail.com

Liste « L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie » (3 élus)

Au moment où le Président de la République consulte tous les partis et engage le dialogue républicain, que fait le maire de L'Haÿ ? Il exclut, l'opposition d'abord, en refusant qu'elle soit associée au tout nouveau comité municipal de sécurité, en occultant de la photo de la cérémonie de la Libération de Paris le seul représentant de l'opposition présent, en ne l'invitant pas à l'inauguration de la nouvelle école à Paul Hochard. En excluant, on affaiblit le discours républicain dont on se veut porteur et on dévalorise les valeurs de la République. La République, ce n'est pas une incantation. Ce n'est pas comme cela que l'on se met en capacité de répondre aux attentes de la population, dont une bonne partie a souffert de la canicule et de l'absence de politique d'animation cet été. Doit-on conclure que l'exclusion est l'axe politique central du maire, et l'incantation son instrument ? Ce n'est pas ainsi que l'on se met à la hauteur des enjeux. Quand on se veut grand, il ne faut pas se

montrer petit. L'exclusion ne peut être une réponse politique aux événements récents de triste mémoire. Faut-il dès lors s'étonner que dans un récent reportage de TFI, qui, lui, donne la parole à l'opposition, qu'une partie des personnes interrogées s'indigne du manque d'animations dans les quartiers cet été et que d'autres se montrent indifférents ? Le traitement médiatique défavorable fera-t-il enfin changer l'attitude et faire évoluer la politique suivie dans cette ville ?

Enfin, nous nous étonnons comme les habitants de la rue de Chalais et des Blondeaux d'un projet d'installation d'antennes 5G et 4G sur une église, notamment à proximité d'une école et d'une crèche, dénaturant en plus le bâtiment. Nous avons saisi le maire pour que cette demande de la paroisse soit rejetée.

PERMANENCES des élus



Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous les **samedis 7 octobre et 18 novembre de 9h à 11h**, à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur rdv-elus.lhaylesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil. —

PERMANENCES JURIDIQUES

LA MAIRIE DE L'HAYË-LES-ROSES PROPOSE UN SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES ASSURÉES PAR DES AVOCATS.

Quartier du Centre

Salle familiale du bas, rue du 11 Novembre 1918, permanences de Maître Martino, les mardis 3 octobre et 7 novembre à partir de 20h.

Quartier du Petit Robinson

Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès (salle du 1^{er} étage), permanences de Maître Maecha, vendredi 20 octobre de 17h à 19h.

Dates sous réserve de modification par les avocats



Permanences du Département pour plus de proximité

Un agent du Département vous reçoit, sur rendez-vous les lundis, de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville (41 rue Jean Jaurès), pour recueillir votre dossier et vos pièces justificatives (forfait de transport, Allocation Personnalisée

d'Autonomie...) et vous apporter une aide aux services en ligne (place en crèche, remboursement de 50 % de la carte Imagine R...). —

L'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous en ligne sur valdemarne.fr ou en appelant le 3994.



MENUS* DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Octobre

Lundi 2

Salade coleslaw • Cuisse de poulet au jus Mater : pilon de poulet • Macaronis au beurre • Gouda • Compote de pommes abricots

Mardi 3

Concombres vinaigrette • Chipolatas grillées ou saucisses de volaille • Carottes à la crème • Yaourt aromatisé • Gaufre liégeoise

Mercredi 4

Céleri aux pommes vinaigrette • Normandien de veau • Pommes sautées • Camembert • Raisins blanc Mater : Segments mandarine

Jeudi 5

Tomates persillées • Pennes sauce au chou-fleur, œuf et cantal • Petit suisse nature sucré • Banane

Vendredi 6

Taboulé à la menthe (semoule) • Pavé de colin sauce crevettes • Brocolis en persillade • Pavé 1/2 sel • Petit pot de glace vanille chocolat

Lundi 9

Salade australienne • Colin pané façon fich and chips • Patatoes • Cheddar rouge • Tarte crumble pomme fruits rouge

Mardi 10

Soupe japonaise Hibachi • Curry japonais de bœuf • Nouille aux petits légumes et sauce soja • Mimolette • Salade de litchis et ananas

Mercredi 11

Samossa de légumes • Poulet à l'ivoirienne • Poêlée de légumes • Fromage blanc et confiture de lait • Gâteau banane noix de coco

Jeudi 12

Soupe au pistou • Blanquette de veau • Riz • Camembert • Tarte normande aux pommes

Vendredi 13

Tortillas de pommes de terre • Ragout de lentilles façon "Guiso de lenteja" • Fromage frais chanteneige • Budin pan maison

Lundi 16

Carottes râpées vinaigrette • Dauphinois de courgettes et pommes de terre au basilic • Montcadi croûte noire • Mousse au citron

Mardi 17

Concombre vinaigrette • Saucisse de volaille type snack • Lentilles • Carré vert à Poire

Mercredi 18

Chou blanc au thon • Normandien de veau au jus • Penne semi-complet • Coulommiers • Purée de pomme à la cannelle

Jeudi 19

Salade de riz niçois • Cordon bleu de volaille • Poêlée brocolis, tomates et champignons • Yaourt nature et sucre • Orange

Vendredi 20

Salade iceberg vinaigrette • Brandade de poisson • Tomme blanche • Kiwi

Lundi 23

Chou rouge vinaigrette • Cuisse de poulet rôti Mater : pilon de poulet • Purée de patate douce • Saint Paulin • Compote de pomme

Mardi 24

Feuilleté au fromage • Sauté de bœuf sauce cantadou agrume et potiron • Haricots vert à l'ail • Carré de l'est • Orange

Mercredi 25

Potage crécy • Rôti de porc au jus ou rôti de dinde • Macaroni au gratin • Petit fromage blanc aux fruits • Banane

Jeudi 26

Salade verte vinaigrette aux agrumes • Dahl de lentilles corail • Riz • Gouda • Crème dessert saveur caramel

Vendredi 29

Galantine de volaille cornichon • Pavé de colin Alaska sauce citron • Semoule au beurre • Yaourt nature • Gâteau au yaourt à la pêche

Produit BIO en vert / Mater : maternelle

* Sous réserve de modifications.

Pharmacies de garde

Dimanche 1^{er} octobre

Pharmacie Girardot
1 rue François Sautet
à Chevilly-Larue

Dimanche 8 octobre

Pharmacie de la Tuilerie
34 avenue de la division
Leclerc à Fresnes

Dimanche 15 octobre

Pharmacie des Roses
129 rue de Bicêtre
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 22 octobre

Pharmacie
du Centre Charcot
10 rue du docteur
Charcot
à Fresnes

Dimanche 29 octobre

Pharmacie
de la Cerisaie
Centre Commercial
de la Cerisaie
5 allée des Fleurs
à Fresnes

Mercredi 1^{er} novembre

Pharmacie de la Paix
21 avenue de la Paix
à Fresnes

CARNET

Naissances

- Assia GBETIBOUO 24-07
- Danaë MVOGO BARAST 24-07
- Souheyl Ali BADJA 26-07
- Joud MARAQA 28-07
- Noémie DRIS XIONG 31-07
- Lucas HENNEQUIN 03-08
- Eva JOSEPH-MONROSE 04-08
- Zoé ABINA LEBBAR 04-08
- Lyam HADDAD 05-08
- Djibril TOURE 07-08
- Taïma DUVAL GORSE 11-08
- Alessio AUGUSTIN DIT RICHARD 11-08
- Natasha GEVORGYAN 12-08
- Wassim GOATTER 13-08
- Maya BIVOL 13-08
- Marceau DOUARD 14-08
- Kayden FOWE TALLA 15-08
- Serwann BORDES 18-08
- Essra AOUDI 21-08
- Leone CAPINO 22-08.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès du Guichet unique en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 33.



Mariages

- Léonid BABADY MODDY et Nige FINA 26-08
- Aya CHEMKHI et Yassine MOKRANI 19-08
- Satou FALL et Naël BAUDRY 19-08
- Intissar ATIA et Loïc DUPUIS 12-08
- Yvonne NDOUMBE et Moussa DEMBÉLÉ 12-08
- Tassadit CHAFA et Youcef MAHFOUFI 12-08
- Diami BUTA-BUNA et Chelthy BIATOUMA 11-08.

Décès

- Solange CHAUVEAU veuve SAGE 04-03
- Holga VILLALBA épouse DURE 06-08
- Madeleine DESFOSSÉS veuve QUAGHEBEUR 22-08.

Mots mêlés

Coupe du monde de rugby

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le mot mystère composé des lettres inutilisées dans la grille.

Mot défini ainsi : "Le 15 de France". Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite de haut en bas et de bas en haut. Les mots en gras ont un rapport avec la coupe du monde de rugby 2023.

Les mots entre parenthèses ne sont pas à retrouver dans la grille.

Le mot à trouver est :

E	U	S	N	E	F	U	S	E	E	I	
O	D	O	K	L	N	C	R	R	Y	R	C
S	Y	N	A	O	A	A	R	A	L	A	A
L	E	N	O	N	B	E	N	A	N	S	P
O	I	I	T	M	T	G	N	T	K	C	T
F	A	A	B	E	U	D	N	C	E	M	E
Y	L	U	L	A	E	D	A	I	A	S	E
E	B	G	S	S	L	L	E	T	R	Z	S
L	N	G	S	T	B	L	C	P	N	P	E
A	E	O	U	L	A	H	A	I	U	C	S
T	C	U	L	R	S	D	U	W	I	O	A
E	P	A	R	I	S	Q	E	N	N	A	C

COUPE DU MONDE
- (de) RUGBY - (le)
QUINZE - (de)
FRANCE - ALL
BLACKS - SPRING-
BOKS - WALLABIES
- ANGLETERRE -
IRLANDE - ÉCOSSE
- PAYS (de Galles) -
MATCHS (à) - PARIS
- LYON - NANTES -
NICE (etc) - FINALE
- AU STADE (de
France) - CAPTÉES
- ÉTALE - CANNE -
CASES - FUSÉE
- USNÉE - LEUR -
OSLO -

MOT MYSTÈRE : CANTAL



La photo du mois

Vous aimez votre ville ? Nous sélectionnons pour vous le meilleur des réseaux sociaux



@frederiqueclphotos @lirealaurore

Merci à Frédérique Calloch de nous partager son cliché de la boîte à livres nouvellement installée dans le parc de la Roseraie. Cette nouvelle installation vient compléter les 5 boîtes à livres que compte la ville dans les quartiers.



Vous aussi, partagez-nous vos photos avec #lhaymaville



Élections du Conseil
municipal des jeunes

Élections du Conseil municipal des enfants

TOI AUSSI, DEVIENS JEUNE ÉLU(E) !

ÉLECTIONS LES 9 ET 10 OCTOBRE

ouvertes à tous les élèves
l'hayssiens de CM1-CM2

REJOINS L'ÉQUIPE DES ÉLUS DU CMJ !

ÉLECTIONS LES 12 ET 13 OCTOBRE

ouvertes à tous les élèves l'hayssiens
de 6^e, 5^e et 4^e des collèges
Chevreul et Ronsard

